RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE

Composition de la Commission

Présidence	Monsieur HAUDECOEUR Corentin
Secrétaire	Monsieur TABUT Pascal
Membres	Messieurs GARY Lassana, DUMENIL Éric, GOMMER Marc, HILLION Quentin et ROUIDI Medhi
Instructeurs	Messieurs MOUSSONNE Patrick et SEIGNEURET Vincent

District d'Eure-et-Loir de Football
59 Rue de la Beauce – 28110 LUCÉ

Activité de l'organisme disciplinaire

Comparaison des saisons 2024/2025 et 2025/2026

Saison	Réunions	Cartons rouges	Auditions
2024/2025	45	256	58
2025/2026	43	279	28

Constats clés :

- Le nombre de réunions reste globalement stable (-4,4 %).
- Le nombre de cartons rouges traités augmente (+10 %).
- Le nombre d'auditions organisées chute de moitié (-52 %).

Bilan de la saison

La saison 2025/2026 s'achève donc avec une charge disciplinaire malheureusement aussi importante que la saison passée.

Le nombre déjà très important de cartons rouges reçus l'année dernière voit, quant à lui, son total augmenter significativement (+10 %).

Seule la baisse du nombre d'auditions peut s'apparenter à une bonne nouvelle, qui reste cependant à nuancer.
En effet, on constate une réelle diminution des auditions pour des infractions « mineures » (mauvais comportement isolé d'un spectateur, échauffourée…), ce qui n'est pas le cas des dossiers plus lourds (fraudes, violences occasionnant des I.T.T., actes discriminatoires), qui ont constitué la quasi-totalité des auditions de l'année.

District d'Eure-et-Loir de Football
59 Rue de la Beauce – 28110 LUCÉ

De plus, 90 % de ces auditions sont la conséquence d'une mise en instruction, témoignant ainsi de la gravité des faits.

À cette analyse s'ajoute un autre constat : les incivilités des supporters impactent de plus en plus le déroulement des rencontres (conduisant souvent à des arrêts) et pénalisent ensuite les clubs financièrement.

Il est impératif pour ces derniers d'identifier rapidement les mauvais comportements, de les signaler, voire de prendre des mesures sur l'instant, sans attendre une réflexion du corps arbitral qui conduit généralement par la suite à un rapport (ou pire, à des débordements supplémentaires).
Chaque rencontre doit être jouée en présence d'un délégué (bénévole ou non), qui doit constituer un soutien dans le bon déroulement des matchs.

Enfin, nous constatons malheureusement un taux d'absentéisme important aux auditions disciplinaires. Cela impacte directement certaines décisions qui doivent être prises, et ce, parfois même en l'absence des parties concernées.